

COMPTE-RENDU RENCONTRE AVEC LES ELUS TARNOSIENS du 25 JANVIER 2019

Présents :

Jean-Marc LESPASSE, Didier LASPLACETTES (Christian GONZALES esst excusé)
Daniel SCIPION, Patrick VARRY, Anne-Marie FOLLIOU, Marie-Claire ARLAS

Point sur les travaux

L'acquisition de l'immeuble « St Martin » (face au bar « Le Dix ») est en cours, ce qui reportera la construction du giratoire en fin d'année

La création d'un parking relais en haut de la côte du Moulin à l'entrée de Bayonne est envisagée

La prolongation de la ligne 1 sur le RD117 de Leclerc au giratoire de l'entrée de St Martin-de-Seignanx est également envisagée

M. le Maire nous informe également avoir reçu un courrier du Président de la Cte de Communes du Seignanx l'informant de sa position sur l'attribution de la compétence « transports » à la Cte de Communes en 2019.

Maillage

Les élus de Tarnos vont rencontrer le Syndicat des Mobilités dans 15 jours.

Le Syndicat des Mobilités s'est structuré et compte aujourd'hui 40 agents

Lors de la dernière rencontre il a été fait le point de l'avancement de la réflexion sur la desserte des quartiers.

La ligne 1 sera mise en fonction en septembre 2019

La restructuration de l'ensemble des réseaux sera finalisée fin avril 2019.

Une communication sera faite au public (sous quelle forme : cela n'a pas été précisé)

7 lignes vont desservir Tarnos

La nouvelle mouture des dessertes sera mise en service en septembre 2019

Par ailleurs un « plan vélo » est à l'étude, sur l'ensemble du Syndicat, avec mise à disposition de vélos d'Hendaye à Tarnos.

Enfin, le Syndicat des Mobilités subventionnerait la création de pistes cyclables initiées par les communes.

Gratuité

Nous avons questionné les élus sur leur positionnement par rapport à la gratuité des transports, et la gratuité de l'autoroute.

M. le Maire nous a indiqué que le ticket de bus représente aujourd'hui 25% du coût global du service. La situation financière des communes est difficile, cependant le sujet peut être mis en débat.

En ce qui concerne l'autoroute : depuis le démarrage des travaux sur le RD 810, il y a moins de 2500 véhicules/jour sur cette voie.

Il faut prendre en compte le fait que le « versement transport » versé par les entreprises est encaissé par le Syndicat des mobilités (et non par les communes sièges des entreprises). Il vient abonder le pot commun.

Sur la gratuité de l'autoroute, le Maire précise qu'il y a un projet de loi du groupe CRCE (groupe communiste, républicain, citoyen et écologique) déposé au Sénat.

Oui cela a un coût (45 milliards d'Euros) mais cela peut être compensé entre autre, par le relèvement de l'impôt sur les sociétés.
